

Echirolles, le 28 juin 2010

Stationnement sauvage des gens du voyage : la ville d'Echirolles engage une procédure immédiate

Une centaine de caravanes sont indument installées depuis le dimanche 27 juin après-midi sur le site de la Frange verte d'Echirolles. Les problèmes de salubrité et de tranquillité publique qui en résultent pour les riverains ne sont pas acceptables.

La police municipale est immédiatement intervenue et a donc mis en œuvre, à la demande du maire et auprès du préfet, la procédure d'application de la loi. Le représentant de l'Etat mettra en demeure les gens du voyage de quitter les lieux et requerra, si nécessaire, le concours de la force publique pour expulser les caravanes indument installées.

Il faut rappeler que la ville d'Echirolles satisfait pleinement ses obligations dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, l'autorisant à interdire le stationnement en dehors des aires aménagées.